

DETTE PUBLIQUE ?

Lorsque l'économie d'un pays tend à s'épuiser, il est possible, pour un gouvernement, de procéder à une politique économique de relance. C'est un ensemble de mesures destinées à stimuler l'économie en provoquant une hausse de la consommation intérieure, et qui occasionne une augmentation de la dépense publique. Il s'agit d'injecter de l'argent public dans l'économie au travers d'investissements, de constructions, de la baisse de certains impôts, et de pratiquer une politique de hausse des bas salaires (loi psychologique fondamentale de Keynes ¹). Souvent cela s'accompagne d'une baisse de taux de la part des banques centrales afin d'encourager la demande des entreprises ou des ménages.

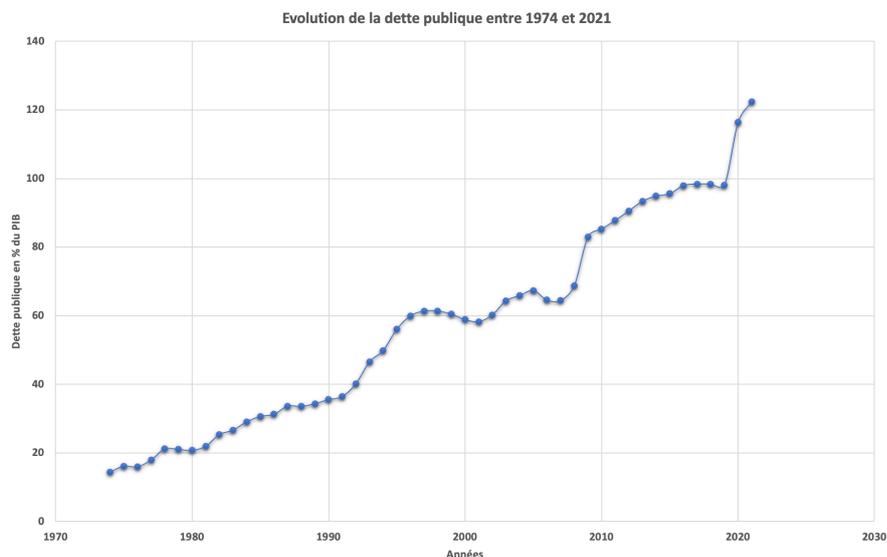
Cette théorie keynésienne, le plus souvent génératrice de dette publique et parfois d'inflation, est fréquemment suivie de politiques de rigueur à cause du creusement du déficit et de l'augmentation de la dette publique qui en découle. Par ailleurs, les agents économiques peuvent anticiper cette évolution des dépenses publiques (effet Ricardo-Barro) et se placent fréquemment en position d'épargne.

En 1975 sous Giscard, en 1981 sous Mitterrand, en 2008 sous Sarkozy, et actuellement sous Macron, presque tous s'y sont frottés mais les résultats furent mitigés. En 1983, par exemple, le résultat ne fut pas une réussite. Le franc sera dévalué trois fois et l'on pratiqua blocage des prix et des salaires, augmentation des cotisations, contribution des fonctionnaires, augmentation des cotisations retraite, privatisation de ce qui avait été nationalisé en 1981, désinvestissement public. Au final, l'électorat de gauche, déçu (surtout face à une Margaret Thatcher et un Ronald Reagan qui continuaient pendant ce temps des politiques néolibérales gagnantes d'un certain point de vue ²), commencera un parcours psychologique qui le conduira 40 ans après dans un piège idéologique de culpabilité et d'amertume. Les tentatives de rachat intellectuel de la gauche française, devenue « bien-pensante ³ », donneront alors naissance, depuis, à certaines prises de position pouvant affaiblir le pays à une époque où il faudrait, peut-être, faire preuve de plus de fermeté sur certains sujets.

Sauf à penser que nous sommes en guerre, la dette atteinte aujourd'hui un niveau tel qu'il est permis de penser que le système économique actuel, fondé sur la croissance économique, ne peut continuer avec les mêmes règles. Il est vrai, néanmoins, que l'Etat n'a jamais remboursé toute sa dette au cours des siècles et qu'il existe un équilibre entre celle-ci et les investisseurs lui permettant de continuer son action sans jamais s'effondrer.

Cependant, peu après la seconde guerre mondiale ⁴, les trente glorieuses permettent, grâce à une forte croissance économique, de 5 ou 6% en moyenne de 1938 à 1973, année du premier choc pétrolier, de rembourser quasi-entièrement la dette, revenue alors à 16% du PIB. Cette période, durant laquelle l'Europe devient, quarante ans après les Etats-Unis, une énorme société de consommation, voit se développer un modèle économique façonné par les accords de Bretton Woods en 1944 pour lesquels la vision étasunienne s'impose, avec la charte de la Havane en 1946, le GATT en 1947, et le plan Marshall en 1948 pour lequel l'aide liée à la France (et à l'Europe) impose d'employer les capitaux en commandes à l'économie américaine, alors sous le risque d'imploser sous l'effet d'une surproduction incontrôlée. Puis, en 1949, la hausse des salaires français dépasse celle des prix, et la reconstruction, la création de la CECA en 1951, les équipements ménagers, l'automobile, et finalement une inflation élevée permettront, jusqu'en 1973, une consolidation des comptes publics qui ne reviendra plus jamais, du moins jusqu'à aujourd'hui.

A partir des années 1970, alors que Nixon retire la convertibilité en or du dollar et que l'inflation repart de plus belle à cause des chocs pétroliers, la France commence une période de dette permanente due à des phénomènes structurels indépendants des crises.



¹ Les personnes à bas revenu ont tendance à dépenser plus facilement tout revenu supplémentaire, alors que les personnes à haut revenu ont tendance à thésauriser.

² + 6 pts de PIB pour le Royaume-Uni entre fin 1979 (date de l'accession de Thatcher au pouvoir) et 1983; + 4,9 pts pour les USA entre 1981 (date de l'accession au pouvoir de Reagan) et 1983; + 0 pts pour la France entre 1981 (accession de Mitterrand) et 1983.

³ Voir à ce propos un article paru sur le Huffington Post: https://www.huffingtonpost.fr/2013/05/28/gauche-bien-pensante-politique-jean-francois-kahn_n_3345478.html

⁴ 290% de dette/PIB vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le fameux « déficit de la Sécurité Sociale » fait son apparition alors que les cohabitations (Chirac puis Balladur sous Mitterrand), puis la présidence Chirac et la « cagnotte fiscale » de Jospin (troisième cohabitation) ne parviennent pas à freiner cette évolution ⁵.

Le trio Sarkozy - Fillon - Lagarde se retranche ensuite dans une politique de transfert des recettes fiscales vers les hauts revenus, dans le but de « retenir » les capitaux, obéissant à la « théorie du ruissellement » ou « trickle-down » ⁶. Défisicalisation des heures supplémentaires (le fameux « travailler plus pour gagner plus ») afin de diminuer subrepticement le coût global du travail, diminution de l'ISF, abaissement du bouclier fiscal, le tout accompagné de quelques trompe-l'oeil comme le RSA. La dette sous Sarkozy augmentera de 25% du PIB, et montera enfin à 99% sous l'ère Hollande.

A la recherche d'un nouveau souffle économique, notre société ne peut plus compter sur les quelques revirements programmés et organisés (transition écologique ou autres nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle), ni sur la privatisation de ce qu'il reste du patrimoine pour redorer ses finances publiques. Le désengagement de l'Etat et le délitement du tissu industriel français dans le but de faire pénétrer les capitaux privés (souvent étrangers) dans le quotidien des français, ne devraient pas pouvoir concéder, même avec une politique fiscale revue de fond en comble, une liberté comptable suffisante à la réorganisation du service de la dette publique.

Par ailleurs, la mondialisation des échanges présente un marché dans lequel toute la planète aura droit au bonheur... économique. Sans même évoquer le continent africain, fort d'une population très jeune et en croissance exponentielle ⁷, chacun souhaite entrer dans le bal de la consommation tout azimut. Les stimulus systématiques des « grandes marques » et la propagande idéologique qui consiste à faire consommer toujours plus d'objets inutiles dans le but de soutenir artificiellement une croissance absurde au détriment des ressources naturelles (et de soutenir par la même occasion la croissance des avoirs d'une dizaine de milliers de personnes) sont pernicieux et d'évolution fatale.

De plus, tous les grands pays ayant un PIB élevé voyagent de crises en crises et les institutions financières spéculatrices qui sous-tendent à l'établissement des dettes publiques se font de plus en plus nombreuses. Même les pays à forte croissance (hormis la crise COVID), comme l'Allemagne (énergie toujours dépendante du charbon, virage de l'industrie automobile mal géré, vieillissement de la population) ou la Chine (IDH faible, protection de l'environnement défailante, inégalités, saturation de la consommation, tensions avec les Etats-Unis, vieillissement de la population) redoutent un retour de manivelle. Dans ces conditions, il apparaît urgent qu'une trajectoire économique différente soit envisagée pour l'ensemble de la planète. Un changement de paradigme s'impose et le fait qu'il puisse être mis graduellement en oeuvre en Occident par un ensemble de démocraties vieillissantes et biaisées laisse des doutes.

⁵ On n'en a que faire, mais le rapport Pébereau (pour Michel Pébereau, lire absolument cet article, toujours actuel, du journal Le Monde: https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/01/11/cac-40-la-consanguinite-des-conseils-d-administration-perdure_1290089_3234.html), commandé par Thierry Breton (héritier politique de René Monory) et publié en 2005 constatera que la dette a été multipliée par 3,5 entre 1980 et 2005, tout en étant accompagnée d'un appauvrissement de la France. Et à propos de la Sécurité Sociale, le rapport indique que les actifs français devront en même temps rembourser la dette et faire face à leurs propres dépenses de santé, ce qui implique de les payer deux fois. Enfin, l'incompétence est pointée du doigt puisqu'il mentionne une « gestion peu rigoureuse ».

⁶ Loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, abrégée « loi TEPA » et surnommée « paquet fiscal ».

⁷ 2,5 milliards prévus en 2050 et plus de 4 pour la fin du siècle.

Petit rappel de comptabilité:

Tout système comptable **privé** se définit par son **bilan**, qui traduit le **patrimoine** de l'entreprise, c'est-à-dire tout ce qu'elle possède à un moment donné. Le bilan est constitué de l'actif (les immobilisations ou les créances) et du passif (les dettes et les capitaux propres).

Le **compte de résultat** (charges et produits) donne naissance au **résultat annuel** (différence entre charges et produits) qui vient se placer dans la colonne du passif (dans la partie capitaux propres), affecté des signes + ou - selon qu'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte (c'est en effet une source de financement positive ou négative).

En comptabilité **publique**, par exemple pour l'Etat, le **budget** (ou loi de finances) est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les **recettes** et les **dépenses** annuelles (c'est donc un document de prévision).

L'Etat produit donc annuellement un **compte de résultat**, comprenant:

- des charges ou **dépenses**, constituées par:
 - le fonctionnement des services publics (personnel, ...)
 - les dépenses d'équipement et d'investissement
 - l'intervention sociale et économique
 - les **intérêts de la dette publique** ⁸.

... dont le montant en 2021 est d'environ 390 milliards d'euros.

- des produits ou **recettes**, constituées par:
 - les impôts directs et indirects (prélèvement obligatoire effectué sans contrepartie pour le contribuable): IR, IS, ...
 - les taxes (en théorie en contrepartie financière d'un service public, mais plusieurs taxes échappent à cette définition, comme la taxe d'habitation, la TVA, écotaxes, TICPE ex-TIPP, etc.) et les redevances (payées par l'utilisateur d'un service public)
 - les droits d'enregistrement, les amendes, ...

... dont le montant en 2021 est d'environ 220 milliards d'euros ⁹.

Lorsque les recettes sont égales aux dépenses, on dit que le **budget** est équilibré ¹⁰. Sinon, comme en 2021, il constitue un **déficit**.

Le déficit fait partie de la dépense publique. C'est le montant qui ne parvient pas à être financé par les recettes.

Quant au **bilan** de l'Etat, il est constitué:

- d'un actif (constructions, équipements, actifs financiers, etc.), d'un montant en 2019 de 1080 milliards
- d'un passif (dettes financières, dont la « **dette de l'Etat** », provisions, etc.), d'un montant en 2019 de 2450 milliards.

L'actif est toujours inférieur au passif. En effet, la capacité de l'Etat à lever l'impôt n'est pas comptabilisée. D'ailleurs, il n'y a pas de capital initial, et les biens historiques et culturels, par exemple, ou les espaces naturels, sont comptabilisés à l'actif pour 1 euro symbolique. D'un autre côté, certains engagements comme les retraites des agents publics ne figurent pas au passif mais annexés hors-bilan puisque l'Etat peut lui-même en changer les règles de liquidation. Il ne s'agit donc pas d'un « engagement ».

Le déficit annuel (-173 milliards) et l'amortissement annuel de la dette (120 milliards) doivent être financés puisque les recettes sont déjà éteintes au moment du calcul de déficit.

Pour cela, il faut recourir à l'**emprunt public**, ce qui augmente encore la dette (on dit « rouler la dette »).

En 2021, l'Etat empruntera donc 293 nouveaux milliards d'euros ¹¹.

Remarque à propos du déficit de l'Etat:

Au budget de l'Etat pour 2021 (Recettes 220 milliards et Dépenses 390 milliards pour un Solde de - 173 milliards) s'ajoutent les recettes et dépenses des budgets annexes et des comptes spéciaux qui constituent des exceptions au principe de non affectation du budget. En tenant compte de cela, nous avons le budget des « administrations publiques centrales » (APUC):

Budget des administrations publiques centrales (APUC):

Recettes: 440 milliards (dont 230 du budget général de l'Etat)

Dépenses: 600 milliards (dont 385 milliards du budget général de l'Etat)

Solde: - 160 milliards

⁸ En 2021, la charge d'intérêts de la dette publique (ensemble des administrations publiques) sera d'env. 30 milliards (dont 26 pour l'Etat). Elle est en baisse depuis quelques années du fait des taux en baisse, négatifs sur certains emprunts récents.

⁹ Les cotisations sociales (patronales et salariales, affectées au financement des prestations sociales, comme les pensions, l'assurance maladie, les minima sociaux, etc.) ne font pas partie des recettes de l'Etat mais des administrations de sécurité sociale. Il en est de même pour les taxes et impôts locaux qui reviennent aux collectivités locales.

¹⁰ Le budget, jamais équilibré depuis quarante ans, indique, pour l'année 2021 et selon la loi de finances publiée en décembre 2020, un solde négatif de 173 milliards (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042753580>). Il faut ajouter à ce déficit l'amortissement de la dette (120 milliards) pour atteindre un besoin de financement total de 293 milliards. Nous verrons que les ressources de financement proviennent quasi-entièrement de l'émission d'emprunts (260 milliards).

¹¹ Loi de finances n°2020-1721 pour 2021 - Titre II : Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges (Art. 93)

Constitution de la dette publique:

Le **déficit** et l'**amortissement de la dette** augmentent donc la **dette** que l'Etat détient envers les investisseurs.

Le montant de cette **dette de l'Etat** est évalué à environ 2500 milliards pour l'année 2021. Si l'on y ajoute la **dette de la Sécurité Sociale** et la **dette des collectivités territoriales**, nous obtenons ce qui est appelé couramment la **dette publique**, d'un montant total de 2800 milliards en 2021 ¹².

L'expression « dette publique » désigne donc la dette des « administrations publiques » (APU) telles que définies par la comptabilité nationale. Elles comprennent les trois catégories:

- les « administrations publiques centrales » (APUC), qui regroupent elles-mêmes l'Etat et les « organismes divers d'administration centrale » (ODAC),
- les « administrations de sécurité sociale » (ASSO) (hôpitaux, retraites complémentaires, assurance chômage).
- les « administrations publiques locales » (APUL), qui sont les régions, les départements, les communes, etc.

Quelques chiffres sur les montants des déficits des ASSO et APUL:

a) Le déficit de la Sécurité Sociale:

Chiffres fin 2019 pour la Sécurité Sociale:

Recettes: env. 630 milliards

Dépenses: env. 620 milliards (50% vieillesse, 40% maladie ¹³)

Solde légèrement positif.

b) Le déficit des Collectivités Territoriales (administrations publiques locales):

Chiffres fin 2019 pour les administrations locales:

Recettes: 270 milliards

Dépenses: env. 270 milliards ¹⁴

Solde à peu près nul.

Pour la dette publique on a donc, fin 2020 ¹⁵:

Dette de l'Etat: env. 2150 milliards, soit 100% du PIB ¹⁶.

Dette des autres organismes contrôlés par l'Etat (ODAC): env. 65 milliards, 3% du PIB

Dette des collectivités (APUL): env. 217 milliards, 10% du PIB⁴ (principalement emprunts bancaires à long terme des communes)

Dette de la Sécurité Sociale (ASSO): env. 287 milliards, 13% du PIB¹⁷

Total de la dette publique fin 2020: env. 2700 milliards, 125% du PIB (valeurs en 2021 prévue: 2800 milliards, 130% du PIB)

Le montant des émissions de dette (emprunt) de l'Etat en 2021, est, pour la première fois, aussi élevé que les recettes fiscales, qui sont de 260 milliards. Les **emprunts** (OAT - obligations assimilables du trésor) s'élèvent ainsi à 260 milliards.

Pour autant, on assiste à la baisse la charge de la dette qui s'élève aujourd'hui à env. 30 milliards.

En effet, le taux d'emprunt pour la France est aujourd'hui d'env. - 0,35% sur 10 ans (- 0,14% en moyenne en 2020, et une moyenne de 1,3% pour l'ensemble de la dette). Si cela continue, une dette à 123% du PIB coûterait 1% du PIB à l'Etat en 2022 alors qu'en 1995 le coût d'une dette à 40% du PIB était de 3,4 % du PIB.

L'Allemagne, qui s'endette à un taux légèrement plus bas encore, a engrangé 7 milliards l'an dernier.

¹² La loi de finances pour 2021 déploie le plan « France relance » de 100 milliards et acte la baisse des impôts de production des entreprises. Le texte table sur une croissance de 6%, un déficit à 8,5 % du PIB, et une dette publique à 122% du PIB. De nombreuses mesures y soutiennent les entreprises, comme les impôts de productions réduits de 10 milliards, la baisse de l'impôt sur les sociétés pour le ramener de 33% à 25% en 2022, qui viennent s'ajouter à la transformation du CICE (20 milliards) en baisse de charges pérenne (allègement des cotisations sociales), ou aux nouvelles lois du travail en faveur des entreprises.

¹³ ...mais aussi rémunération du personnel hospitalier, des charges d'intérêt, etc.

¹⁴ La dépense des APUL a fortement crû depuis les années 80 entre autres à cause des transferts de compétences réalisés de l'Etat vers les collectivités.

¹⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4999285#titre-bloc-5>

¹⁶ Le PIB de la France s'élève, fin 2020, à 2130 milliards, après une chute historique de 8,3%

¹⁷ Il s'agit là d'une dette brute, autrement dit aucun actif (comme pourrait l'être un hôpital par exemple) n'en est déduit.

Le patrimoine public:

Les actifs financiers et non financiers de toutes les administrations publiques ¹⁸ s'élèvent à 3700 milliards environ.

Ceux-ci sont constitués surtout des actifs non financiers (terrains bâtis, ouvrages de génie civil, bâtiments) pour un montant de 2250 milliards, et des actifs financiers (participations de l'Etat dans des sociétés, crédits, ...) pour 1450 milliards.

Le total des passifs est de 3350 milliards (dont 2700 de dette publique début 2021).

Il apparaît donc un patrimoine net d'environ 350 milliards subdivisé ainsi:

- 1400 milliards pour l'Etat,
- +1500 milliards pour les administrations locales,
- +200 milliards pour la Sécurité Sociale.

En effet, l'Etat supportant la plus grande part de la dette publique, son patrimoine est fortement négatif tandis que celui des collectivités est largement positif, comme l'est légèrement celui de la Sécurité Sociale.

Qui détient la Dette Publique?

Sachant qu'il est difficile de savoir exactement qui détient la dette puisque les titres peuvent être revendus, on estime que la dette de l'Etat (donc la plus grande part de la dette publique) est détenue par ¹⁹:

- des investisseurs étrangers, institutionnels (autres états et banques) ou privés: 53%
- la Banque de France à qui la BCE a fait racheter de la dette (programme de rachat des dettes souveraines): 20%
- des compagnies d'assurance françaises via les fonds en euros des assurances-vies: 18,5%
- des banques françaises: 6,3%
- la BCE: 3%
- et quelques fonds d'investissement (OPCVM)

La BCE, tout comme la FED ou la Banque du Japon, a mis en place en 2015 le Quantitative Easing (assouplissement monétaire, pour 2400 milliards d'euros), en rachetant massivement de la dette publique (titres d'État) aux banques privées afin de leur laisser injecter de l'argent nouveau dans l'économie. Les banques devaient prêter plus facilement et l'inflation devait remonter à environ 2% qui serait un taux optimal.

Malheureusement les banques n'ont pas suivi, et ont placé, sans aucun contrôle, les fonds dans la sphère financière: les investissements se sont faits sur des valeurs spéculatives (d'où la hausse des bourses européennes) ou principalement dans les pays d'Europe du Nord, comme l'Allemagne ou le Luxembourg (vente de titres espagnols, italiens ou portugais alors que c'est l'Europe du Sud qui avait le plus besoin de liquidités).

Les produits financiers ont alors flambé, profitant aux plus fortunés qui les détenaient déjà auparavant. Pourtant, la théorie du ruissellement décrite par Emmanuel Macron mais rapidement disparue des radars n'a jamais existé, et les spéculateurs ont bien gardé cet argent venu finalement gonfler leur patrimoine.

En deux ans, la BCE a transféré l'équivalent d'un PIB français aux banques privées à raison de 85 milliards par mois. L'inflation n'a pas été modifiée et finalement les sommes seront mises en réserve pour les banques ou en spéculation dans la bulle financière. Il y a donc eu un transfert direct de valeur entre le public et le privé qui s'est volatilisé une fois dans les lignes de compte des ordinateurs bancaires.

Il conviendra de s'en souvenir lorsque nous aborderons la possibilité d'annuler une partie de la dette, ce à quoi la BCE s'oppose formellement.

¹⁸ En ce qui concerne les actifs non financiers des collectivités territoriales, on parle de 1600 milliards, mais il n'existe pas de recensement particulier alors qu'ils sont plus importants que ceux de l'Etat.

Les actifs financiers publics sont détenus à 50% par l'Etat, 35% par la Sécurité Sociale, et le reste par les administrations locales.

¹⁹ La BCE ne peut pas, selon les traités européens, acheter de la dette française. Elle peut en revanche, étrangement, en racheter aux banques privées qui la détiennent.

Quelle durée est-elle nécessaire pour résorber la dette?

Puisqu'il n'existe pas de boule de cristal dans ce domaine, il n'est possible que de faire un simple calcul, caeteris paribus ²⁰.

Le gouvernement table sur une croissance de 7 ou 8% du PIB en 2021 mais 5% selon la Banque de France.

Nous retiendrons cette dernière valeur. La part de l'Etat dans la dette publique étant nettement prépondérante, nous ne raisonnons que sur celle-ci, pour un montant d'environ 2500 milliards en 2021.

En admettant que les recettes fiscales et non fiscales augmentent proportionnellement à l'augmentation du PIB et que nous consacrons toute cette augmentation dans un premier temps à la diminution de la valeur de l'emprunt émis chaque année jusqu'à l'annuler, puis au remboursement de la dette, en admettant que nous n'augmentons plus les dépenses, que l'inflation reste identique, que les marchés et les investisseurs n'augmentent pas les taux d'intérêt, en admettant donc que le budget de l'Etat ne varie pas pendant plusieurs années afin de nous concentrer uniquement sur le remboursement de la dette, nous pouvons effectuer le calcul.

Repartons ainsi du besoin de financement pour 2021 (173 milliards de déficit et 120 milliards pour l'amortissement de la dette (total de 293 milliards).

Nous obtenons alors le décompte suivant sur lequel nous observons l'arrêt des emprunts en **2037** et un remboursement total de la dette en **2062**.

Tous les montants sont en milliards d'euros.

Année	Recettes fiscales (TVA, IR, IS, TICPE, etc.) et non fiscales	Dépenses	Emission d'emprunt	Déficit ou excédent en tenant compte de l'émission d'emprunt	Intérêts de la dette (évalués à 1,07% du montant de la dette en moyenne)	Croissance du PIB (base 100 en 2021)	Montant de la dette restant à payer	Montant des ressources consacré à l'amortissement du capital de la dette
2021	220	-360	-260	-427	-27	100	-2500	120
2022	231	-360	-249	-406	-28	105	-2629	120
2023	243	-360	-237	-384	-29	110	-2746	120
2024	255	-360	-225	-361	-31	116	-2852	120
2025	267	-360	-213	-337	-32	122	-2944	120
2026	281	-360	-199	-311	-32	128	-3024	120
2027	295	-360	-185	-283	-33	134	-3089	120
2028	310	-360	-170	-254	-34	141	-3139	120
2029	325	-360	-155	-224	-34	148	-3174	120
2030	341	-360	-139	-192	-34	155	-3193	120
2031	358	-360	-122	-158	-34	163	-3212	120
2032	376	-360	-104	-122	-34	171	-3213	120
2033	395	-360	-85	-84	-34	180	-3197	120
2034	415	-360	-65	-44	-34	189	-3162	120
2035	436	-360	-44	-2	-33	198	-3107	120
2036	457	-360	-23	42	-32	208	-3031	120
2037	480	-360	0	89	-31	218	-2934	120
2038	504	-360	0	114	-30	229	-2814	120
2039	529	-360	0	141	-29	241	-2694	120
2040	556	-360	0	168	-28	253	-2574	120
2041	584	-360	0	197	-26	265	-2454	120
2042	613	-360	0	228	-25	279	-2334	120
2043	644	-360	0	260	-24	293	-2214	120
2044	676	-360	0	293	-22	307	-2094	120
2045	710	-360	0	328	-21	323	-1974	120
2046	745	-360	0	365	-20	339	-1854	120
2047	782	-360	0	404	-19	356	-1734	120
2048	821	-360	0	444	-17	373	-1614	120
2049	862	-360	0	486	-16	392	-1494	120
2050	906	-360	0	531	-15	412	-1374	120
2051	951	-360	0	577	-13	432	-1254	120
2052	998	-360	0	626	-12	454	-1134	120
2053	1048	-360	0	677	-11	476	-1014	120
2054	1101	-360	0	731	-10	500	-894	120
2055	1156	-360	0	787	-8	525	-774	120
2056	1214	-360	0	847	-7	552	-654	120
2057	1274	-360	0	908	-6	579	-534	120
2058	1338	-360	0	973	-4	608	-414	120
2059	1405	-360	0	1042	-3	639	-294	120
2060	1475	-360	0	1113	-2	670	-174	120
2061	1549	-360	0	1188	-1	704	-54	120
2062	1626	-360	0	1267	1	739	66	120
2063	1708	-360	0	1350	2	776	186	120
2064	1793	-360	0	1436	3	815	306	120
2065	1883	-360	0	1523	0	856	426	0
2066	1977	-360	0	1617	0	899	426	0
2067	2076	-360	0	1716	0	943	426	0
2068	2179	-360	0	1819	0	991	426	0
2069	2288	-360	0	1928	0	1040	426	0

Le lecteur jugera de la pertinence de ce calcul ... !

²⁰ toutes choses égales par ailleurs.

Pourquoi la dette n'est finalement pas un problème si grave:

Plusieurs personnalités utilisent souvent des arguments fallacieux pour expliquer pourquoi la dette doit être résorbée de façon urgente. Nous verrons trois d'entre eux, les plus courants.

a) Argument 1: nos enfants hériteront de la dette:

Oui. Mais pas seulement.

Ils hériteront de la dette mais également de tout ce qui a été financé avec elle. Hôpitaux, écoles, système efficace de Sécurité Sociale, services publics, sécurité, etc. Nous avons vu par ailleurs que la valeur du patrimoine public était largement positive. Non, nos enfants n'auront pas à rembourser une part de leur futur salaire à des institutions bancaires (sauf bien sûr si la politique vient appuyer la propagande).

Les gens font parfois confusion entre comptabilité publique et comptabilité personnelle et assimilent cette dette à une dette privée des parents que les enfants auront à rembourser directement.

b) Argument 2: un bon père de famille (une personne de bon sens, donc) ne pourrait pas envisager de s'endetter autant:

Là encore l'argument est insidieux. En effet, alors qu'un particulier devra rembourser sa dette durant sa période d'activité (30 ou 50 ans) la durée de vie de l'Etat est infinie. L'Etat peut donc, s'il le souhaite, étaler ses remboursements à l'infini en roulant sa dette: financer la dette par la dette.

La seule dépense qu'il faille régulièrement honorer est la charge des intérêts de la dette, qui sont curieusement négatifs en ce moment.

Par ailleurs, contrairement aux particuliers, l'Etat pourrait lever l'impôt et être soutenu par la Banque Centrale (émission de monnaie).

Comme le souligne Agnès Benassy-Quéré (la cheffe-économiste du Trésor), *«Heureusement, la soutenabilité d'une dette n'est pas évaluée de la même façon pour un ménage et pour un pays»*.

c) La dette a dépassé le PIB en valeur:

Pourquoi comparer une dette, qui se rembourse en moyenne sur plusieurs années, à la richesse produite en une année seulement, et, qui plus est, n'appartient pas à l'Etat? C'est un peu comme si une personne ayant contracté un prêt immobilier de 300.000 euros, avec un salaire annuel de 30.000 euros, devait calculer le ratio 300/30, soit 1000%. Cela n'a pas de sens.

Doit-on diminuer la dette?

La dette est un instrument servant l'économie néo-libérale. Et, paradoxalement, malgré le paragraphe ci-dessus, il vaudrait mieux retirer cet instrument de la main des décideurs épousant cette idéologie. Voici pourquoi.

La doctrine actuelle, portée par les grands dirigeants des groupes et organisations privés, et par toutes les institutions qui leur ont fait allégeance (dont la BCE et le FMI), prône une transformation sans précédent de tout service public en un bien marchand.

La santé doit-elle rester publique? L'éducation peut-elle devenir un marché? Les transports publics, le courrier, les chemins de fer, la distribution de l'eau et son assainissement, la recherche et l'enseignement supérieur, la distribution d'électricité, ... sont toutes des opportunités financières pour les investisseurs cherchant à placer leurs avoirs.

Dans ce climat délétère pour l'européen moyen, la propagande fait son oeuvre auprès d'oreilles inexpertes et superficielles, qui véhiculent à leur tour les idées fausses.

En effet, l'effacement des services publics et la diminution du nombre des fonctionnaires semble à première vue être une source d'économies. Et cela est vrai, du point de vue des administrations publiques. Mais qu'en est-il de notre portefeuille?

Devant le service public (dans la file devant un guichet, par exemple), tout individu est traité de la même façon, qu'il soit nanti ou besogneux. Et le service qu'il obtiendra, bon ou mauvais qu'il soit, sera le même que celui octroyé à son voisin.

Si La Poste, par exemple, passait à capitaux privés, le service serait fonction du pouvoir d'achat de l'utilisateur, avec des services à la carte (ce qui d'ailleurs apparaît petit à petit). Autant dire que les efforts accomplis par nos parents pour nous offrir un monde plus équitable deviendraient vains... à moins bien sûr que l'on ne considère que les privilèges doivent être maintenus dans tous les actes de la vie.

D'ailleurs il paraît évident que les services publics essayent doucement de créer une classe low-cost. L'exemple de la SNCF est frappant: disparue la troisième classe sur ses trains, l'entreprise ferroviaire à capitaux publics la réintroduit en 2012 sous le nom « Ouigo », avec de multiples contraintes pour les voyageurs.

Est-ce une évolution? Pour certains, peut-être.

Le même raisonnement s'applique aux politiques de retraites pour lesquelles les messages venant de nos dirigeants sont sournoisement spécieux (tentative d'intrusion de la multinationale BlackRock dans notre système de retraite ²¹ pour la transformer en un système de capitalisation), ou à tous les autres services publics que certains personnages politiques, subordonnés à la logique économique, veulent affaiblir.

Les baisses d'impôts, contrairement à ce qui peut sembler au premier abord, ne sont pas toujours une bonne affaire.

²¹ Avec élévation, par Emmanuel Macron, de Jean-François Cirelli, patron de BlackRock France, au grade d'Officier de la Légion d'Honneur en pleine crise des Gilets Jaunes. Le monsieur était déjà responsable de la réforme des retraites de 2003 lorsqu'il était directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin. Porte tambour ou revolving doors, quand tu nous tiens... ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_tambour_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_tambour_(politique)))

Margaret Thatcher, une des figures phares du libéralisme économique, qu'elle a appliqué sans état d'âme au Royaume-Uni, avait lancé une vaste vague de privatisations sur tous les secteurs, et s'était également attaquée à déréguler la finance ²². La Dame de Fer déclarait qu'après avoir défait le socialisme démocratique, elle comptait se défaire du syndicalisme.

Sa victoire sur les grèves réprimées de 80.000 mineurs en 1984 se solde finalement en une tragédie sociale.

En 2018, trente ans après les faits, le rapporteur spécial des Nations Unies Philip Alston, présente une description extraordinaire de la catastrophe sociale qui dévaste la classe ouvrière. En mettant en contraste la «grande prospérité de la Grande-Bretagne», cinquième économie du monde, avec le fait «qu'un cinquième de la population, soit 14 millions de personnes, vivent dans la pauvreté. Quatre millions d'entre elles sont à plus de 50 pour cent en-dessous du seuil de pauvreté et un million et demi sont sans aucune ressources».

Il finira par insister sur le fait que l'austérité est une politique délibérée de manipulation sociale ²³.

Etape 1:	Etape 2:	Etape 3:	Etape 4:	Etape 5:	Etape 6:
Message des institutions financières, des grandes entreprises, des gouvernements, etc: « La dette est trop élevée »	Propagande: « Nous allons asphyxier nos enfants! » « A qui viendrait à l'idée de s'endetter autant? »	Solution suggérée: « Baissons le niveau de la dette par des politiques d'austérité » (traduction = diminution des services publics et désengagement de l'Etat)	Passage des services publics au privé, parfois moins cher les toutes premières années. Privatisations.	Augmentation rapide des tarifs les années suivantes. Retour sur investissement.	Parfois, adaptation du service au prix payé, créant un fossé au sein des catégories de revenus.

Parfois c'est l'Etat lui-même qui valide les dettes privées pour les transformer en dettes publiques comme au cours de la crise de 2008 durant laquelle les dettes des banques privées ont été socialisées. L'Etat devient ainsi un acteur parmi d'autres du marché monétaire. La dette est contractée, du moins en partie, auprès des grands investisseurs (et donc de leurs actionnaires) qui trouvent là un bon refuge pour leurs avoirs excédentaires, à une époque où l'inquiétude est de mise.

Il s'agit là d'un paradoxe. D'un côté on s'endette, on « s'arme », de l'autre on applique des politiques d'austérité pour rembourser.

Comment diminuer la dette?

Une **première** bonne idée (pour les investisseurs) serait de privatiser les actifs publics (bâtiments, entreprises, etc.).

La Grèce, par exemple, a été obligée de le faire par la Troïka (BCE, FMI, Commission Européenne): en privatisant, en deux tranches (2009 et 2016), dans le cadre du troisième plan d'aide international, au profit de Cosco, un armateur chinois, le plus grand port de Grèce, puis quatorze aéroports régionaux au profit de Fraport, un opérateur aéroportuaire allemand.

De même l'Irlande qui, après avoir renfloué les banques privées par les deniers publics en 2010, suite à l'éclatement de la bulle immobilière, a vu son déficit se creuser à 32% du PIB, avec la conséquence que le pays a dû privatiser toute son eau. Le gouvernement propageait alors un discours expliquant à la population en colère que l'eau est une ressource, comme le pétrole et le gaz, qu'il est juste qu'elle soit vendue au plus offrant, et que le reste n'était que moralité hasardeuse. Par la même opération, les salaires des agents publics irlandais ont baissé de 15% et les postes de fonctionnaires ont diminué de 30.000 unités. Comme chacun sait, pendant ce temps Apple effectuait un montage financier avec les autorités dublinoises, lui permettant d'enregistrer dans ce pays toutes ses ventes européennes (des milliards d'euros de profit) et bénéficier d'un impôt égal en moyenne à 0,05%. Comme nous le verrons, Apple est tombée par la suite amoureuse de Jean-Claude Juncker.

De la même façon, Le Portugal s'est débarrassé de ses aéroports, au profit de Vinci, la même société à qui le président Macron voulait léguer les ADP ²⁴. Il aurait fallu s'en douter puisque, déjà ministre, il avait supervisé la privatisation des aéroports de Nice, de Toulouse, et de Lyon. Quoiqu'il en soit, dès l'élection en 2017, l'action ADP bondit de 20% et Vinci, déjà grand bénéficiaire de la privatisation des autoroutes sous Villepin en 2005, est prête au rachat... jusqu'au moment où la Cour des Comptes fustige cette « innovation de rupture » injustifiée ²⁵, surtout en raison de l'intérêt général au service de l'aménagement du territoire.

Il est dommage que la Cour des Comptes ne se soit pas plus exprimée sur la Française des Jeux.

²² Ainsi les banques ne sont plus obligées de déposer une partie de leurs avoirs auprès de la banque centrale, les mouvements de capitaux sont libérés, les groupes étrangers sont autorisés à racheter 100 % des actions d'entreprises cotées britanniques et les commissions sur les échanges de titres sont supprimées.

²³ L'indice de Gini, qui mesure les inégalités, est de 0,335 pour le Royaume-Uni, de 0,292 pour la France, et de 0,25 pour la Finlande.

²⁴ La famille de Romanet, anoblie par Louis XIV, arrive au XXIème siècle sous la figure d'Augustin de Romanet, PDG d'ADP, ex-directeur de cabinet adjoint de Jean-Pierre Raffarin (encore lui), nommé par Emmanuel Macron président du Domaine de Chambord afin de faire rétablir les chasses présidentielles.

²⁵ Lire l'excellent article du journal *Le Monde Diplomatique* expliquant les réseaux et les chaises musicales du dossier, <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/06/ENDEWELD/59940>

Cette technique de réduction de la dette, outre ses conséquences sur la richesse du pays, a pour effet qu'il faut ensuite louer ces actifs pour faire fonctionner les services publics.

Une **autre** possibilité consiste à effacer la dette par l'inflation. Même si contrôler l'inflation reste, au niveau européen, une opération difficile, l'augmentation de l'inflation, et donc du PIB, permet de diminuer artificiellement le ratio dette/PIB.

Malheureusement cette facilité inciterait les gouvernements à réduire les impôts, en même temps que l'inflation pourrait s'emballer, et donc faire baisser les exportations, augmenter les importations, et freiner l'investissement.

Troisième possibilité: l'annulation. De nombreux économistes (Piketty, Couppey-Soubeyran, ...) proposent non sans arguments d'annuler au moins la partie de la dette provenant de la crise sanitaire actuelle ²⁶ ou leur transformation en dette perpétuelle sans intérêts, en échange de l'engagement des Etats à investir dans la reconstruction écologique et sociale. Christine Lagarde (BCE), s'opposant à l'appel d'une centaine d'économistes, déclare début février 2021 que l'annulation de la dette COVID serait inenvisageable car assimilable à une violation du traité européen.

Depuis 2015, la BCE et les autres banques centrales européennes (nationales) rachètent des titres aux banques privées, aux assureurs, aux fonds d'investissement, et cela représente pour la France environ 700 milliards d'euros.

Les banques centrales nationales ayant pour actionnaire leur état (la BCE en est une filiale), un quart de la dette appartient donc à nous-même. Néanmoins, les banques centrales versent des dividendes à leurs états. Si tous les fonds propres de la Banque de France disparaissent, bien qu'elle ne fasse pas faillite car créatrice de monnaie, elle ne pourra pas reverser à l'Etat les 5 ou 6 milliards d'impôts et de dividendes qu'elle lui doit en moyenne chaque année. C'est ce que l'on risque. Donc jouable?

Le 14 Avril 2020 Mme Agnès Bénassy-Quéré ²⁷ déclarait: « *On est tenté d'enfourer la dette publique dans le bilan de la BCE..., il faut que cet enfouissement puisse être réversible à un moment donné, par exemple pour lutter contre une forte inflation. Quoi qu'il en soit, il n'est pas nécessaire d'effacer les dettes souveraines tant que les taux d'intérêt sont bas, voire nuls. S'ils étaient amenés à remonter, la BCE serait dans l'obligation de rémunérer les dépôts des banques commerciales : ce serait une perte de revenu pour les États qui sont ses actionnaires* ».

L'idée serait donc de littéralement **congeler** la dette pour une durée indéterminée. Cela pourrait logiquement éviter le retour des politiques d'austérité tendancieuses.

Pour Jézabel Couppey-Soubeyran ²⁸, économiste à la Sorbonne, si la dette n'est pas annulée, les Français seront alors exposés à un retour à l'austérité souhaitée par les partisans de règles budgétaires qui ont bridé l'économie de la zone euro pendant deux décennies ainsi que de nouvelles hausses d'impôts qui, sous prétexte de rembourser la dette, assommeraient ménages et entreprises, et ralentiraient la reprise.

Finalement, la solution la plus sage serait probablement de congeler en partie la dette sur quelques décennies, d'augmenter certains seuils d'impôt de façon progressive et d'imposer le patrimoine afin d'épargner les plus modestes.

Mais peut-être y a-t-il encore une autre possibilité ...

²⁶ <https://melenchon.fr/2020/04/19/pourquoi-et-comment-annuler-la-dette-des-etats-europeens/>

²⁷ Professeure d'économie à Paris Panthéon-Sorbonne, devenue la cheffe-économiste du Trésor depuis.

²⁸ Auteure notamment du livre « *Blabla Banque: le Discours de l'Inaction* » Michalon, 2015

Les vœux gouvernementaux de diminuer la dette sont-ils réels?

Pour l'instant, le gouvernement français souhaite différencier la dette due à la pandémie du reste de la dette publique, et la rembourser par un ultérieure baisse des dépenses publiques, aggravant encore les inégalités ²⁹.

Pour l'exécutif français, trois leviers principaux permettraient de rembourser la dette:

- la croissance, espérée forte à partir de cette année,
- la maîtrise des comptes publics (donc la mise en place d'une politique d'austérité)
- la poursuite de réformes structurelles, dont celle des retraites (sigh!).

En attendant, la flat-tax ³⁰ est bien là, depuis 2018, destinée aux détenteurs d'un patrimoine financier (dividendes, plus-values financières). Les chiffres parlent d'eux-même, surtout sachant que l'ISF ne s'applique plus que sur les valeurs immobilières (le contraire eut été incohérent).

Les possesseurs de titres, soit les épargnants aisés, peuvent dormir tranquilles. Le rebond économique attendu dès la fin de la pandémie (croissance du PIB attendue à 7%) ne devrait pas avoir beaucoup d'influence sur l'encours de la dette (cfr tableau page 6).

En même temps, le 11 avril 2020, lors d'une déclaration culpabilisante, en proposant d'accompagner la reprise par une diminution des congés payés et une augmentation du temps de travail, Geoffroy Roux de Bézieux ³¹ (MEDEF) souhaite profiter de la crise pour remettre en cause un certain nombre d'acquis sociaux, dans des conditions « négociées » avec les représentations syndicales (!).

Coupes dans les retraites et dans les services publics, agrégation de l'argent, bifurcation vers l'éco-business.

Mario Draghi vient d'être nommé à la Présidence du Conseil des Ministres italien. Quelques semaines auparavant il déclarait: « *La dette créée par la pandémie est sans précédent et devra être remboursée principalement par ceux qui sont jeunes aujourd'hui. Il est de notre devoir de veiller à ce qu'ils aient tous les moyens de le faire* ».

En 2005, alors qu'il était son vice-président, Goldman Sachs Europe aidait la Grèce, contre rémunération, à dissimuler son déficit public par le biais d'instruments financiers mis au point par la banque ... pour ensuite retrouver le pays exsangue quelques années après lors de sa nomination à la BCE et lui soutirer encore 8 milliards d'euros d'intérêts entre 2012 et 2017 suite aux rachats de dette grecque auprès... des banques privées qui s'étaient déjà rassasiées.

Ce mari d'une noble descendante de l'épouse de François 1er de Médicis, et dont le fils est un spéculateur opérant dans le fond américain LMR Partner, ne devrait pas apporter ce dont l'Italie a le plus besoin en ce moment: une politique sociale de crise, et une bouffée d'oxygène. Draghi va devoir distribuer environ 450 milliards d'euros aux italiens (dont la moitié provient des deniers publics européens).

La rengaine est toujours la même: plus d'Europe, argent pour les entreprises, argent pour les banques, réformes diverses et variées (fisc, serrage de vis dans la fonction publique, renforcement de la justice). Tous les vieux de la politique italienne, dont les poulains se sont engouffrés dans ce nouveau et instable gouvernement, se lèchent les babines.

Il est amusant de constater comment, à chaque changement de gouvernement italien (soit à peu près tous les ans depuis 1948, date de la proclamation de la République Italienne), le discours de la relance économique est répété à l'identique dans le programme, sans que les italiens ne s'en aperçoivent.

D'un autre côté comment s'en plaindre, lorsqu'on sait que son ex-voisin de bureau, Jean-Claude Juncker, à la tête de la Commission jusqu'en 2019, officiait en tant que Premier Ministre avant 2014 au Luxembourg, pays de la délinquance en col blanc par excellence.

Les impôts des grandes entreprises

²⁹ « Commission sur l'avenir des finances publiques », présidée par Jean Arthuis (ex-ministre de la politique de rigueur d'Alain Juppé en 1996, époque à laquelle un certain Augustin de Romanet était chargé de mission à ses côtés), mise en place le 04 décembre 2020.

³⁰ Le système précédent concernant la taxation des revenus financiers était constitué de deux impôts: barème progressif de l'impôt sur les revenus, pour un taux compris entre 0 et 45%, et prélèvements sociaux pour 15% (avec des abattements possibles en fonction de la durée de détention des titres). A présent, il n'y a plus qu'un taux unique de 30%, subdivisé en 12,8% d'IR et 17,2% de prélèvements sociaux.

³¹ Descendant de la famille de même nom, anoblie en 1769, et admise en 1989 à l'Association d'Entraide de la *Noblesse* Française.

Le scandale ³² LuxLeaks révélait, peu après la nomination de Junker à la Commission, que les services fiscaux luxembourgeois accueillent les cabinets d'audit dans leurs bureaux pour proposer à leurs entreprises clientes de rapatrier leurs bénéficiaires, avec un taux moyen d'imposition de 1,4% au lieu de 25% pour l'entreprise lambda (« tax ruling »). Inutile de dire que tout le beau monde s'est engouffré dans ce petit pays qui est devenu depuis une énorme boîte aux lettres ³³.

Mais ce n'est pas tout: six ans après les faits, plus de la moitié des filiales ont résisté au grand nettoyage. Mieux: depuis deux ans l'évasion fiscale a dépassé la valeur qu'elle détenait avant les faits, le Grand-Duché se disputant avec les Pays-Bas le titre de plus grand paradis fiscal d'Europe, alors que les révélations LuxLeaks auraient pu susciter quelques réflexions ³⁴.

La société Altice, par exemple, propriétaire de BFMTV ³⁵ et Numéricable (dont SFR), était installée jusqu'à récemment aux Pays-Bas ³⁶, pays à la critique facile lorsqu'il s'agit d'accabler l'économie des pays d'Europe du Sud. Sa maison-mère va être prochainement installée au Luxembourg ³⁷.

Son capitaine, le casablancais Patrick Drahi ³⁸, résident suisse avec ses avoirs à Guernesey et au Panama, respecté les gouvernements de gauche comme de droite, exhortait récemment les français à travailler comme en Chine, en expliquant très sérieusement que les travailleurs de ce pays n'ont que deux jours de congés annuels.

Les Pays-Bas, où règnent le « commanditaire vennootschap » et les arrangements avec le fisc néerlandais, attirent les sociétés écran et les personnes les plus riches de la planète en toute discrétion. Les accords permettent d'alléger la facture fiscale d'environ 80% alors que, pendant ce temps, notre bon Moscovici rappelait que les états membres de l'UE devaient se conformer « au plus vite » et « sans nécessairement attendre 2020 » aux directives européennes contre l'évasion fiscale.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, depuis Janvier 2021, le groupe Stellantis a établi son siège social à Amsterdam. Comme chacun sait, le groupe PSA français n'existe plus: il a fusionné avec le groupe FCA (Fiat - Chrysler Automobiles) dans ce nouveau groupe automobile de droit néerlandais, dirigé par John Elkann (petit-fils de Gianni Agnelli), Robert Peugeot, et Carlos Tavares. On compte d'ailleurs parmi les actionnaires BPIFrance, société anonyme détenue par l'Etat français et par la Caisse des dépôts et consignations, chargée de « soutenir les PME et les entreprises innovantes ».

Sans taxe sur le paiement d'intérêts ou de royalties dans un autre pays, le régime fiscal des Pays-Bas profite aux sociétés ayant des activités à travers le monde. Une société basée dans le pays peut déclarer à sa guise ses pertes enregistrées à l'étranger: ces dernières sont ensuite déduites de ses revenus alors que les gains générés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans ce calcul fiscal.

L'évasion fiscale en France représente entre 60 et 80 milliards d'euros par an, celle dans l'UE correspond à 1000 milliards. N'est-ce pas là une source de financement pour un petit remboursement de la dette publique?

Le rapport du Tax Justice Network du 28 avril 2020 établit que la France est la principale perdante de l'évasion fiscale. Pourtant l'actualité montre que cela ne s'arrête pas: UBS, Offshore Leaks, Lux Leaks, Swiss Leaks, Panama Papers, les sources d'information ne manquent pas. Oxfam, Anticor, et de nombreuses autres ONG publient régulièrement des rapports alors que le « verrou de Bercy » peut décider seul si engager ou non des poursuites contre les fraudeurs (exception française, unique au monde). Les arrangements en deviennent tellement opaques (voir « *les aventures de Bernard Arnault au pays du ministère des finances* ») que l'on est en droit de se demander pourquoi, durant l'été 2017, la majorité LREM a refusé de faire sauter le verrou ³⁹.

Peut-être conviendrait-il alors de cesser d'admirer certains grands patrons français du fait de leur classement Forbes, ou de ressentir de la fierté lorsqu'une grande entreprise française décroche un marché: certaines d'entre elles contribuent bien peu à l'effort national.

Au final, quelles solutions?

³² De temps en temps un scandale financier éclate ici ou là. Cela fait du bien: ça nous donne la sensation que quelqu'un veille.

³³ Apple (rentrée d'Irlande), Amazon, Deutsche Bank, Axa, BNP, LVMH, Kering (Gucci, Saint-Laurent, Balenciaga, ... avant que son patron François Pinault n'apprenne que son groupe se faisait redresser par le fisc italien à cause de ses entrepôts placés près de Lugano, en Suisse), Decathlon, Hermès, JCDecaux, Yves Rocher, etc. Mais aussi les sous de Tiger Woods, de Shakira, du boucher d'Arabie Ben Salmane, etc. Près de 60.000 sociétés offshore, gérant 6500 milliards d'euros d'actifs, pour 600.000 habitants.

³⁴ Si l'on souhaite savoir ce qui représente 4900% de PIB luxembourgeois, on lira avec profit l'article suivant: <https://theconversation.com/evitement-fiscal-le-role-toujours-plus-important-du-luxembourg-155227>

³⁵ La radio business toujours prête à écraser le service public, à stigmatiser les politiques sociales, et mettre en valeur les « premiers de cordée ». Élément fondamental de la propagande gouvernementale. Pour ceux « qui ne sont rien » (<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/07/03/31001-20170703ARTFIG00167-les-gens-qui-reussissent-et-les-gens-qui-ne-sont-rien-ce-que-revele-la-petite-phrase-de-macron.php>), c'est comme écouter les messages ennemis à la radio.

³⁶ Chypre, Malte, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas: ils ont été désignés par le Parlement européens paradis fiscaux le 26 mars 2019.

³⁷ Voir le dossier des décodeurs https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2021/02/08/openlux-enquete-sur-le-luxembourg-coffre-fort-de-l-europe_6069132_4355770.html

³⁸ Libé, L'express, L'expansion, Mieux Vivre Votre Argent, etc. Achetés à titre personnel pour moins de 10 millions, ils les a revendus en janvier 2016 à sa propre société SFR a un prix lui permettant d'enregistrer 72 millions de bénéfice à titre personnel. Voir <https://www.capital.fr/entreprises-marches/comment-patrick-drahi-sest-enrichi-grace-a-liberation-et-l'express-1379476>

³⁹ <https://www.marianne.net/economie/paradise-papers-pourquoi-nos-dirigeants-restent-impuissants-face-l-evasion-fiscale>.

Nous laissons le lecteur avec la conclusion d'une tribune parue le 27 Janvier 2021 sur le journal Le Monde, à l'initiative de plusieurs économistes et à la suite de celle prônant l'annulation de la dette par la BCE:

« D'autres solutions existent pourtant afin de garantir un financement stable et pérenne ainsi que notre souveraineté économique : rétablir une marge fiscale en taxant les hauts patrimoines et les multinationales qui ont vu leur impôt baisser depuis 40 ans, ou en imposant les bénéfices extraordinaires réalisés grâce à la pandémie par certaines activités ; mettre en place une réelle coordination entre les politiques budgétaire et monétaire, et supprimer les règles budgétaires empêchant l'investissement public à hauteur des enjeux sociaux et climatiques ; consacrer dans les traités le rôle pour la BCE d'acheteur en dernier ressort des titres des États ; transformer ces titres en dette dite perpétuelle à taux faible ; réguler sérieusement la finance voire créer un pôle public bancaire ; inventer un circuit du trésor du XXIe siècle, s'inspirant de celui qui a déjà existé en France, avec notamment l'imposition aux banques d'un plancher de détention de titres publics et, pourquoi pas, l'introduction d'une facilité de découvert pour les Trésors nationaux auprès de la banque centrale (voire un éventuel trésor européen).

Nul doute que ces propositions rencontreront une opposition féroce de la part des défenseurs du statu quo ; mais au moins renferment-elles un réel potentiel émancipateur. »

En attendant, le leitmotiv néo-libéral continue d'avancer comme les moissonneuses sur les champs de blé.

